1103063601

DATE DEPOT :	2011-03-28
NUMERO DE DEPOT :	2011R031037
N° GESTION :	1997B14166
N° SIREN :	414084269
DENOMINATION :	BEWEB
ADRESSE :	8 r du Cirque 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2011/03/08
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEES ORDINAIRE ET EXTRAORDIN
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

97B14166

« B E W E B »

Société anonyme au capital de 38.112,25 euros
Siège social : 8 rue du Cirque 75008 PARIS
414 084 269 R.C.S. PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
28 MARS 2011
R0 31037
N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 MARS 2011

PV 08.03.11 (CA NT.)

L'AN DEUX MIL ONZE,

ET LE HUIT MARS,

A ONZE HEURES,

-I- (26)08.03.11

Les actionnaires de la société « BEWEB » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée procède à la composition de son Bureau :

- Monsieur Michel PIETRINI préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration ;

- Madame Anne Sophie MENANT et la société EXECUTIVE DEVELOPPEMENT CONSEILS, représentée par Monsieur Michel PIETRINI, actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs ;

- Madame Monique PIETRINI est désignée comme Secrétaire.

La S.A. COMMISSARIAT MARIE MERMILLOD Commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement convoquée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les Membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou

représentés possèdent plus quart du capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

- II -

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires les documents suivants :

- les justificatifs de convocation ;

- la feuille de présence à l'assemblée, à laquelle sont joints les éventuels pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;

- le texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les textes en vigueur ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours francs avant la réunion et que ceux qui leur ont été adressés comportaient les mentions prévues par les dispositions légales.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

- III -

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a) de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- nomination d'un administrateur en remplacement ;

- questions diverses.

b) de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de l'article 16 des Statuts ;

- questions diverses.

Puis, il est donné lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour susvisé sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur Jérôme WIRTH de ses fonctions d'Administrateur à compter de ce jour, et décide de nommer en son remplacement :

Madame Monique, Rose PIETRINI
née le 04.05.1941 à ALGER (Algérie)
demeurant 8, rue du Cirque 75008 PARIS
de nationalité française.

Madame Monique PIETRINI est nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Monique PIETRINI accepte les fonctions qui lui sont conférées et remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner. Elle déclare en outre n'être frappée par aucune incompatibilité ou interdiction et satisfaire aux dispositions légales relatives au cumul des mandats.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et aux fins notamment de mise en harmonie avec la Loi dite « LME » 2008-776 du 4 août 2008, l'Assemblée Générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 16 des statuts :

ARTICLE 16 – ACTIONS D'ADMINISTRATEUR **(ancienne rédaction)**

Chaque administrateur doit être propriétaire d'un nombre minimum d'actions. Ce nombre est fixé à une action.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou en cours de mandat il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

ARTICLE 16 – ACTIONS D'ADMINISTRATEUR **(nouvelle rédaction)**

Aucune détention d'action n'est requise pour les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale charge son Président, ou tout mandataire qu'il désignera, d'accomplir les formalités légales consécutives aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau, après lecture.

Madame Anne Sophie MENANT

Monsieur Michel PIETRINI

EXECUTIVE DEVELOPPEMENT CONSEILS
représentée par Monsieur Michel PIETRINI

Madame Monique PIETRINI
"bon pour acceptation des fonctions d'Administrateur de la SA BEWEB"